

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 22 juin 2026

Délibération CC_2026_137

AMÉNAGEMENT, SCOT, PLUI, ADS

PLUI - PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

PLU de MERIGNIES - Approbation de la modification simplifiée

Le Conseil Communautaire,

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment les articles L.153-45 à L.153-48,

Vu l'Arrêté Préfectoral du 3 août 2021 portant transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) à la Pévèle Carembault au 1er juillet 2021,

Vu la décision communautaire portant le lancement de la modification simplifiée du PLU de Mérignies, du 4 décembre 2025 et fixant les modalités de la mise à disposition du public,

Vu les avis des personnes publiques associées consultées conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme,

Vu la délibération CC_2026_030 du 2 mars 2026 prise en Conseil Communautaire, portant prescription de la mise à disposition relative à la modification simplifiée du PLU de Mérignies,

Vu la mise à disposition du dossier au public, s'étant régulièrement tenue du 1er avril 2026 au 4 mai 2026,

Vu les différentes pièces composant le dossier de modification simplifiée du PLU de Mérignies,

La procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Mérignies a pour objectif de supprimer l'Emplacement Réservé (ER) n°28, destiné à la réalisation d'équipements publics, afin de permettre la réalisation de logements sociaux.

Conformément à l'article L.153-47 du Code de l'urbanisme, la mise à disposition du dossier de modification du PLU de Mérignies au public s'est déroulée du 1er avril 2026 au 4 mai 2026, en mairie de Mérignies et dans les locaux de Pévèle Carembault à Pont-à-Marcq. Dans le cadre de cette mise à disposition, le public pouvait librement formuler ses observations sur le projet dans les registres ouverts à cet effet.

A l'issue de cette mise à disposition, trois contributions ont été versées sur le registre mis à disposition en mairie de Mérignies.

La première contribution concerne un changement de zonage d'une ancienne ferme classée en zone Ne. Il est possible d'accéder à cette requête puisque la ferme est à vocation d'habitat et non d'équipement, le classement en Ne pouvant donc être considéré comme une erreur matérielle.

La parcelle concernée a donc été classée en zone N, par ajustement de la modification simplifiée du PLU suite à sa mise à disposition.

La seconde contribution concerne un changement de zonage des équipements sportifs classés en zone N. Il est possible d'accéder à cette requête puisque les terrains de tennis ont une vocation d'équipement et non naturelle, le classement en N pouvant donc être considéré comme une erreur matérielle.

La parcelle concernée a donc été classée en zone Ne, par ajustement de la modification simplifiée du PLU suite à sa mise à disposition.

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PÉVÈLE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION CC_2026_137

OBJET :

Aménagement, SCOT,
PLUi, ADS

PLUi - Plan local
d'urbanisme
intercommunal

*PLU de MERIGNIES -
Approbation de la
modification simplifiée*

Présents au vote de la
délibération :

Titulaires et suppléants
présents : 48
Procurations : 5

Nombre de votants : 53

L'an deux mille vingt six, le vingt deux juin à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à AVELIN sous la présidence de Monsieur Ludovic ROHART, pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 16 juin 2026, conformément à la loi.

Présents :

Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Arnaud HOTTIN, Léone PIERKOT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Matthieu LESTOQUOY, Olivier VERCRUYSE, Jean-Luc LEFEBVRE, Bernard CHOCRAUX, Nicolas CUVELIER, Christophe THIEBAUT, Alain DUCHESNE, Pascal FROMONT, Stéphanie DUFERMONT, Nadège BOURGHELLE-KOS, Amandine GOUDARD, Cyprien DUBUS, Benjamin DUMORTIER, Marion DUBOIS, Joséphine FOSSAERT-LELOUTRE, Xavier GIRARD, Jean MOULLIERE, Anne WAUQUIER, José DUHAMEL, Régis BUE, Véronique DELOBEL, Thomas KOLAR, Sylvain CLEMENT, Marie CIETERS, Thierry DEPOORTERE, Jean-Louis DAUCHY, Sylvain BEAUVOIS, Vinciane FABER, Aline DESCAMPS, Bruno RUSINEK, Adrien LARTISIEN, Mady DORCHIES, Marc DUPUIS, Nathalie GABRYELEWICZ, Ludovic ROHART, Stéphanie DERNAUCOURT, Eric BRUNIN, Sylvain PEREZ, Martine PEREZ, Paul DHALLEWYN

Ont donné pouvoir :

Luc FOUTRY, procuration à Sylvain CLEMENT
David DUHAYON, procuration à Matthieu LESTOQUOY
Renaud BIENKOWSKI, procuration à Nadège BOURGHELLE-KOS
Thierry LAZARO, procuration à Marie CIETERS
François-Hubert DESCAMPS, procuration à Bernard CHOCRAUX

Absents excusés :

Secrétaire de Séance : Joséphine FOSSAERT-LELOUTRE

La dernière contribution concerne une demande de modification de l'article 3 du règlement du PLU relatif aux accès à la parcelle. Cela ne peut pas être pris en compte dans le cadre de la modification simplifiée du PLU car il ne s'agit pas d'une erreur matérielle.

La modification simplifiée du PLU telle que présentée au Conseil Communautaire est donc prête à être approuvée, conformément à l'article L.153-43 du code de l'urbanisme.

Où l'exposé de son Président,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le conseil communautaire :

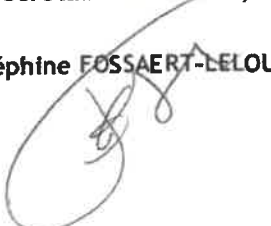
DÉCIDE (par 53 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 53 VOTANTS) :

- ***D'approuver la modification simplifiée du PLU de Mérignies***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

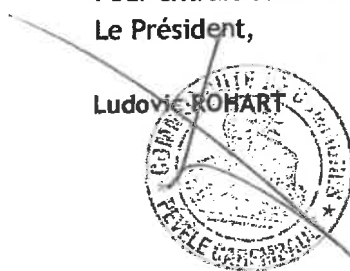
Joséphine FOSSAERT-LELOUTRE



Pour extrait conforme,

Le Président,

Ludovic ROHART



Envoyé en préfecture le 02/07/2026

Reçu en préfecture le 02/07/2026

Publié le 02/07/2026

SLO

ID : 059-200041960-20260622-CC_2026_137-DE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	CC_2026_137
Objet :	PLU de MERIGNIES - Approbation de la modification simplifiée
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-06-22 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	2.1 - Documents d urbanisme
Identifiant unique :	059-200041960-20260622-CC_2026_137-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20260622-CC_2026_137-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.7 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : CC_2026_137 _ PLU de MERIGNIES _ Approbation de la modification simplifi__e.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20260622-CC_2026_137-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	146.8 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : CC_08.01 _ Decision lancement.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20260622-CC_2026_137-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	104 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : CC_08.02 _ Deliberation MaD.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20260622-CC_2026_137-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	321.8 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : CC_08.03 _ Notice explicative.pdf	application/pdf	440.2 Ko

Nom métier :		
99_DE-059-200041960-20260622-CC_2026_137-DE-1-1_4.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	85.6 Ko
Nom original : CC_08.04 _ Auto evaluation.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-200041960-20260622-CC_2026_137-DE-1-1_5.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	1.7 Mo
Nom original : CC_08.05 _ Zonage.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-200041960-20260622-CC_2026_137-DE-1-1_6.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	9.3 Mo
Nom original : CC_08.06 _ Avis PPA.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-200041960-20260622-CC_2026_137-DE-1-1_7.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	2 juillet 2026 à 11h15min35s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	2 juillet 2026 à 11h15min43s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Lorena
En attente de transmission	2 juillet 2026 à 11h16min11s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	2 juillet 2026 à 11h16min14s	Transmis au MI
Acquittement reçu	2 juillet 2026 à 11h16min30s	Reçu par le MI le 2026-07-02